

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique



L'École Nationale Supérieure de Journalisme et des
Sciences de l'information



Laboratoire Médias, usages sociaux et communication -MUSC-

Directeur du laboratoire : Pr. Belkacem MOSTEFAOUI

*Unité de recherche « les Technologies de l'Information et de la
Communication en Algérie : Appropriations et nouveaux usages »,*

Responsable : Dr. Fatima Zohra TAIEBI

Coordinateurs scientifiques :

Dr. Samir ARDJOUN, Me Amina CHEMAMI

Organisent un Colloque national sur :

L'information à l'ère de la post-vérité, Fake News et Fact-Checking.

Qu'en est-il en la matière dans les médias Algériens ?

La cadence dynamique des recherches en sciences de l'information et de la communication mobilise de nouvelles approches d'études, orientées globalement vers l'utilisation des procédés numériques dans la pratique quotidienne de la profession journalistique. En effet, la notion de fake news est en lien étroit avec une autre notion qui a connu aussi une éclosion spectaculaire en 2016, celle de post-vérité (Mercier Arnaud, 2018). Le Oxford Dictionary le

définit comme: « Un adjectif se rapportant ou indiquant des circonstances dans lesquelles des faits objectifs influencent moins l'opinion publique que l'appel à l'émotion et à la croyance personnelle ». Ce colloque qui désagrège le thème de : « L'information à l'ère de la post-vérité, Fake News et Fact-Checking, qu'en est-il des médias Algériens ? », sera une occasion de décortiquer l'amplification de cet écosystème médiatique, toutefois, il permettra également, de faire un constat sur l'alignement du journalisme algérien face à la montée en puissance de ces innovantes pratiques professionnelles au quotidien.

L'enjeu informationnel si capital pour nos sociétés modernes ne cesse plus de susciter une convoitise pluridisciplinaire effervescente et très mouvante. Avec la démocratisation des appropriations et usages des nouvelles technologies et de l'intelligence artificielle dans l'industrie médiatique et informationnelle, une nouvelle aventure singulière fait son apparition et chamboule radicalement ce milieu professionnel très apprivoisé et préservé jusqu'à récemment. Le Professeur MOSTEFAOUI Belkacem (2016), estime que les évolutions technologiques et leurs usages diversifiés dans les entreprises médiatiques au Maghreb comme ailleurs tendent à induire de nouvelles pratiques professionnelles et spécialisations.

Le vocabulaire de la discipline se redessine, la mise en pratique quotidienne se métamorphose et l'émaillage prend une autre forme et une adaptation professionnelle très sérieuse. De nouveaux genres journalistiques naissent de cette alchimie, les technologies de pointes et l'intelligence artificielle deviennent, dès lors, incontournables au secteur médiatique. TAIEBI Fatima Zohra (2016), affirme que parce qu'il est le média de tous les médias, Internet a révolutionné les formes de conception, de diffusion et de réception de l'information.

Le contenu informationnel, désormais, copieusement abondant et l'évaporation des frontières public-privé ont prolongé et étendu le journalisme à l'exploration

de complexes champs d'investigation exemptés jusque-là par la corporation journalistique. Difference day (Edwy Plenel, 2017) s'interroge sur le rôle des médias de qualité à l'ère post-vérité ? Il affirme que la propagation de fausses informations, largement diffusées via les plateformes les plus diverses, est un phénomène inquiétant. En insistant que compte tenu de l'actuelle mutation technologique et économique, le journalisme traditionnel est confronté à de nouveaux défis, qui obligent les journalistes et les médias généralistes à repenser leur rôle.

Cet espace de travail réinventé suite à l'intervention accentuée des différents dispositifs technologiques engendre un terrain prolifique aux contenus Low-cost. Pour y remédier et mettre fin à ces enchères médiatiques et aux fausses nouvelles, un champ très dynamique s'anime et révèle l'importance du Fact-Checking. Laurent Bigot (2017), affirme que dans ce contexte de remise en cause des standards journalistiques, l'exercice du fact-checking moderne est ainsi devenu très sensiblement différent de celui des origines. Il a laissé la place à une pratique pour laquelle il n'est plus question de vérifier scrupuleusement, tels des super-secrétaires de rédaction, les noms, dates, chiffres et faits dans l'ensemble des articles, avant parution. Cette nouvelle pratique consiste à contrôler la véracité des propos tenus par différents acteurs et intermédiaires à l'intérieur d'un champ public métamorphosé radicalement.

Les axes du colloque :

Axe 1/ L'écosystème socio-numérique des medias algériens face à un nouvel environnement des Fake News :

La bulle informationnelle algérienne est transposée par un nombre important d'éléments adjacents et mitoyens à la pratique journalistique. Un nouvel ordre plus quantitatif, sensationnel et spectaculaire souffle sur la profession, et la

corporation journalistique algérienne endure et subit les affres d'un rythme incontrôlable de production et de diffusion de l'information.

Le retentissement, sur le terrain et même au sein des salles de rédaction, la fiabilité n'est toujours pas la valeur première du journalisme algérien. Pour Arnaud Mercier (2018), les fake news prospèrent donc dans un contexte de crise de confiance généralisée vis-à-vis des « sachants », ceux qui portent une parole de vérité (les journalistes, les professeurs, les experts...) et un climat de doute généralisé puisque les repères sur lesquels étayer un jugement de véracité semblent se dérober sous les pieds de beaucoup d'internautes. Notre travail examinera ce bouleversement menaçant et provocateur.

Axe 2/ Le fact-checking et les nouvelles pratiques d'hygiène informationnelle :

En Algérie, même si timidement, de plus en plus d'institutions médiatiques explorent ces nouveaux mécanismes technologiques et disposent, désormais, de rubriques ou chroniques dédiées au fact-checking et à la vérification de l'information et des faits.

Ce genre journalistique impose une véritable stratégie médiatique qui symbolise une nouvelle ère d'une objectivation naturelle de la profession et d'un renouement avec la diffusion de matières mieux vérifiées en se basant sur les dispositifs techniques proposées et mises en valeur par la raz de marée numérique.

Cet axe du colloque examinera les potentialités techniques de l'écosystème médiatique algérien à la promotion de contenus plus qualitatifs et inspectera les possibilités à ajuster le fact-checking au cœur des stratégies éditoriales des médias algériens.

Axe 3/ La lutte contre les fake news ; l'expérience algérienne comparée aux expériences internationales:

Les fake news suscitent de plus en plus l'intérêt des législateurs et ce dans différents pays. Cela se traduit évidemment par un panorama de lois qui luttent contre la propagation de fausses informations sur les réseaux sociaux ou qui contrent les tentatives de désinformation. De nouvelles dispositions de lois sont mises en place continuellement. En effet, malgré les différentes controverses engendrées, elles s'inscrivent tout de même dans une optique de purification des paysages médiatiques.

Au Maghreb, l'Algérie à l'instar de ses voisins la Tunisie et le Maroc, sanctionnent la publication des fake news par les différentes lois de la presse et de la publication, ainsi que les lois pénales qui traitent le sujet sous l'angle des atteintes portées à l'honneur, à la considération et à la vie privée des personnes, ou encore les préjudices causés à l'intérêt national. En Afrique de l'Est au Kenya à titre d'exemple le projet de loi qui a été adopté en mai 2018 considère la publication des fake news comme un type de cybercrimes.

Dans le monde Arabe, la Jordanie est leader en matière de lutte contre les fake news avec le projet de loi qui modifie la loi sur les infractions électroniques en vigueur depuis 2015 et qui considère les fausses informations comme un délit à part entière. Le Bahreïn, la Palestine, l'Égypte ou encore récemment le Qatar. Tous ces pays et d'autres ont modifié leurs lois pénales afin de contrer le phénomène.

En Europe l'Allemagne a été la première à se lancer avec une loi entrée en application le 1er janvier 2018. Ayant pour objectif la sanction des contenus haineux mais aussi des fausses informations, la Russie, la France et d'autres pays européens ont suivi la cadence.

De ce fait, cet axe examinera les nombreux textes et dispositifs législatifs qui s'inscrivent dans la politique de lutte contre les fake news et relèvera aussi la

question de la compatibilité de ces lois avec le principe de la liberté de la presse, l'examen de la loi algérienne sera au centre de nos préoccupations, les expériences internationales nous permettront de comparer et d'enrichir nos connaissances dans le domaine.

Objectifs scientifiques du colloque

Nous escomptons examiner à travers ce colloque les nouvelles extensions de la profession journalistique en Algérie. Aborder, analyser, discuter et faire jaillir des recommandations sont les objectifs primordiaux de ce rendez-vous scientifique de l'école nationale supérieure du journalisme et des sciences de l'information.

La question de l'adaptation des médias algériens à ces transpositions techniques sera également mise à l'épreuve, les acteurs du métier feront leurs témoignages et apporteront une touche rationaliste quand à la réalité de mise en conformité technologique en Algérie.

Modalités de soumission

La proposition de communication devra comporter 300 à 400 mots (bibliographie non comprise). Elle doit contenir un titre, annoncer dans quel axe elle se situe, énoncer une problématique, définir le cadre théorique, décrire la méthodologie suivie, et décrire (ou annoncer) les premiers résultats si la recherche est en cours, enfin comprendre trois à quatre mots clés.

La longueur de l'article final, si la proposition est retenue, sera d'environ 25 000 signes.

- Police : Times new Roman, ou Arial. Taille : 12
- L'interligne double.

- Les propositions de communication sont à envoyer aux adresses e-mail suivantes :

bmostefaoui@hotmail.com

fatimataiebi@hotmail.fr

samirsout@yahoo.fr

me.chemami.a@gmail.com

CALENDRIER

- 20 Décembre 2020 : Diffusion de l'appel à communications
- **05 Mars 2021 : date limite d'envoi des propositions**
- 19 Mars 2021: Réponses aux propositions de communications
- **07 Avril 2021 : tenue du colloque**
- 28 Avril 2021: remise de la version complète des contributions
- 07 Mai 2021 : retour des expertises et des évaluations
- 28 Mai 2021: remise des versions finales des communications
- Fin 2021: publication des actes (Annales MUSC 2021)